

point fort

MISE EN SERVICE DES BORNES ESCAMOTABLES AU CENTRE-VILLE

Après plusieurs mois de travaux, les bornes escamotables seront mises en service aux entrées du centre-ville, le 28 juin prochain. Ce nouveau système de contrôle des accès, souhaité par le Conseil communal en marge du développement du projet de zone 30 km/h dans les quartiers Valentin-Jordils, a pour objectif principal de protéger le centre historique. Il aura aussi l'avantage de réduire les désagréments causés par les voitures en journée et la nuit dans ces rues étroites au caractère commercial et piétonnier prédominant.

Des attaques à la voiture bélier dans plusieurs villes européennes ont sensibilisé le Conseil communal à l'aménagement de dispositifs de sécurité préventive. Des bornes escamotables ont ainsi été installées aux extrémités externes des rues du centre historique afin de garantir la sécurité des passants. Les bacs fleuris aménagés de chaque côté des bornes confèrent à la zone piétonne une protection maximale. Le recours à l'acier Corten, couleur rouille, a été décidé pour reprendre le langage déjà existant au centre-ville, notamment sur la place Pestalozzi. Ces bacs étaient indispensables pour éviter des interventions très lourdes sur les réseaux souterrains et ainsi limiter les coûts totaux du projet. Le modèle choisi réduit également l'aspect routier d'un dispositif de bornes/potelets traditionnel, permettant de mettre en valeur les entrées du centre-ville historique.



© Ville d'Yverdon-les-Bains / Zoé Jobin

La mise en place d'une signalisation officielle indiquant la zone piétonne est prévue. Les cycles pourront continuer à circuler sur la rue du Four, à l'allure du pas et en laissant la priorité aux piétons. Le centre-ville reste accessible avec un véhicule uniquement pour la livraison de marchandises lourdes ou volumineuses, de 6h à 10h en semaine et de 6h à 8h le samedi. En dehors de ces heures, à l'image de ce qui se pratique actuellement, les usager-e-s souhaitant accéder à la zone doivent faire une demande d'autorisation en ligne via www.ylb.ch/bornes dès aujourd'hui. Les usager-e-s déjà au bénéfice d'une autorisation n'ont pas besoin de procéder à une nouvelle demande.

Sauf urgence avérée ou transport d'une personne titulaire de la carte de stationnement pour personnes en situation de handicap, aucun accès ne sera octroyé directement «à la borne».

L'ouverture des bornes sera automatique par le biais d'un système de reconnaissance par caméra de la plaque d'immatriculation du véhicule. Le/la conducteur-trice autorisé-e n'aura dès lors ni besoin d'un badge, ni d'un contact vocal à l'interphone. Après sa visite, en quittant le centre-ville, il/elle n'aura pas non plus besoin de s'annoncer. La borne s'abaissera automatiquement lors de l'arrivée d'un véhicule en sortie.

Un important dispositif de communication est mis en place pour que la population, les commerçant-e-s et leurs livreurs-s se soient en mesure d'adopter rapidement de bonnes habitudes. Les réponses aux questions fréquentes sont disponibles sur le site internet de la commune: www.ylb.ch/bornes.

La Ville se réjouit de ce nouveau dispositif qui permettra d'augmenter la qualité de vie et la sécurité au centre-ville. ~

LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

en bref

L'Urban Training est de retour à Yverdon-les-Bains du 3 mai au 13 septembre 2021, avec deux sessions tous les lundis, de 18h à 19h et de 19h à 20h. Cette activité ouverte à toutes et tous est gratuite. Le principe de l'Urban Training est d'utiliser le mobilier urbain pour faire des exercices physiques et rester en mouvement pour sa santé. Des variantes sont proposées pour s'adapter au niveau de chacun-e. Attention, le nombre de participant-e-s est limité. Inscription obligatoire sur www.urban-training.ch

Après une édition 2020 réinventée en raison des mesures sanitaires, **la Nuit des Musées fait son grand retour!** Le 22 mai prochain, de 15h à 23h, petit-e-s et grand-e-s pourront découvrir de façon ludique et Covid-compatible sept expositions et prendre part à des visites guidées (sur inscription), le tout en participant à une chasse à la luciole! Cette édition mettra également à l'honneur dans les caves du château les œuvres réalisées cette année par les centaines d'élèves de la région. Toutes les infos sur www.ylb.ch/ndm

La piscine plein air d'Yverdon-les-Bains ouvrira ses portes au public le samedi 15 mai 2021. Initialement prévue le 29 mai, l'ouverture a été avancée afin de pouvoir accueillir, dans le respect des règles sanitaires, davantage de public qu'il est actuellement possible à la piscine couverte. Des conditions particulières d'accès seront mises en place et disponibles sur le site internet de la Ville d'Yverdon-les-Bains à l'adresse www.ylb.ch/piscines

quoi de neuf?

PARTENARIAT SIGNÉ ENTRE LA VILLE ET LA HEIG-VD

La Ville d'Yverdon-les-Bains et la HEIG-VD travaillent main dans la main depuis de nombreuses années dans le cadre de différents projets de recherche. Afin d'officialiser leur collaboration intense dans le domaine de la transition énergétique, les deux entités ont signé un contrat-cadre.

Ce partenariat a plusieurs objectifs:

- Renforcer les liens entre la Haute Ecole et la Ville;
- Mutualiser les compétences dans le cadre de projets d'envergure nationale et internationale;
- Souligner la volonté d'innover sur les questions de transition énergétique, en faisant appel à toutes les infrastructures existantes dans les milieux urbains, à savoir les réseaux de distribution d'électricité, de gaz naturel et de chauffage/refroidissement à distance, avec des mesures d'efficacité énergétique dans tous les secteurs d'utilisation tels que les bâtiments, l'industrie, les services et commerces.

La Ville est heureuse du renforcement de cette collaboration fructueuse qui participera, à l'échelon de la commune, à atteindre les objectifs de la transition énergétique et de la stratégie énergétique 2050. ~

événement

FÊTE DE LA NATURE

Cette année, la Ville d'Yverdon-les-Bains a le plaisir de prendre part à la Fête de la Nature, les 28 et 29 mai prochains, avec diverses activités gratuites telles que la présentation de son nouveau parcours cyclable de sensibilisation à la nature en ville Biodiversity, l'observation des oiseaux à l'embouchure du Mujon, la découverte de projets de renaturation de cours d'eau ou encore une balade nocturne en forêt. Si le Conseil fédéral allège prochainement les mesures sanitaires, la Ville organisera également un quartier général qui regroupera plusieurs stands proposant des activités ludiques sur le thème de la biodiversité, durant toute la journée du 29 mai. Informations et inscriptions sur www.fetedelanature.ch. La Fête de la Nature est un événement national qui se déroule chaque année à travers toute la Suisse. Cette manifestation est organisée par l'Association de la Fête de la Nature et a pour but de proposer des activités tout public sur le thème de la nature. Elle offre déjà une large palette d'activités, mais invite les particuliers à se joindre à elle afin d'enrichir son programme. ~

LE SERVICE DES TRAVAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT



prévention

UN ENFANT, ÇA SURPREND – MÊME À VÉLO!

Les enfants à partir de 10 ans font preuve de plus d'autonomie et sont tout à fait capables de se rendre seuls à l'école. Ces déplacements se font également à vélo. Cela comporte évidemment des risques, car faire du vélo s'apprend!

Les enfants sont les plus exposés aux accidents de la circulation et les conséquences peuvent être graves. En effet, ceux-ci ne perçoivent pas encore tous les dangers et doivent se familiariser avec la signalisation routière.

Dès lors, quelques règles de prudence s'imposent aux autres usager-e-s de la route, telles que garder ses distances, doubler de prudence aux carrefours et aux abords des écoles, prendre garde aux jeunes enfants sur les trottoirs, être prêt-e-s à réagir.

Du 24 mai au 13 juin aura lieu la première phase de la campagne «Un enfant ça surprend – même à vélo!». Des actions de prévention seront conduites par l'Unité prévention et circulation de la Police Nord Vaudois. ~



LE SERVICE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE